



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



24150436

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

08 OCT. 2024

DU BRABANT WALLON

Greffé

N° d'entreprise : **0471 860 557**

Nom

(en entier) : **Actito SA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Athéna 1, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve, Belgique**

Objet de l'acte : **Démissions - Nominations**

Extrait des résolutions écrites et unanimes de l'actionnaire unique datées du 20 septembre 2024

RÉSOLUTIONS

Conformément aux articles 7:125 et 7:133 du Code des sociétés et des associations (« CSA »), l'Actionnaire Unique décide:

1. de mettre fin au mandat de Madame Emma Dyga et de Monsieur Eivind Roald en tant qu'administrateurs de la Société avec effet à la date des présentes.

L'Actionnaire Unique, en son nom propre et au nom de la Société, remercie Madame Emma Dyga et Monsieur Eivind Roald pour les services rendus au cours de l'exercice de leur mandat.

L'actionnaire sera appelé, lors de la prochaine assemblée générale annuelle, à se prononcer sur la décharge à accorder à ces administrateurs pour l'exercice de leur mandat depuis le début de l'exercice social en cours jusqu'à sa révocation ;

2. de nommer les personnes suivantes en qualité d'administrateurs de la Société, avec effet à la date des présentes :

a. Monsieur Karl Fredrik Lund ;

b. Monsieur Jo Jemblie Leknes-Monssen,

(les « Nouveaux Administrateurs »)

3. que le mandat des Nouveaux Administrateurs expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2028;

4. de reconnaître que toutes les actions de la société sont détenues par l'Actionnaire Unique et de déposer l'identité de l'Actionnaire Unique dans le dossier de la Société conformément à l'article 2:8, § 4 CSA; et

5. de donner tout pouvoir à Nick Hallemeesch, Charlotte Ferron, Aude Goffaux ainsi qu'à tout autre avocat ou employé du cabinet White & Case LLP, situé au 37 rue de la Science, 1000 Bruxelles, agissant individuellement et avec pouvoir de substitution, afin de procéder à toutes formalités nécessaires ou utiles en vue de la mise en œuvre des résolutions susmentionnées (entre autres la publication aux Annexes du Moniteur Belge).

Aude Goffaux
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/10/2024 - Annexes du Moniteur belge